



**DÉCLARATION DE LA MISSION PERMANENTE PRESENTÉE
PAR LE DEUXIÈME SECRÉTAIRE,
MONSIEUR JEAN DIDIER CLOVIS NGOULOU,
AU DÉBAT GÉNÉRAL
DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ DE
L'INFORMATION
(New York, le 23 avril 2013)**

Vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser mes félicitations pour votre élection à la Présidence de ces travaux. Mes félicitations s'adressent aussi aux autres membres du Bureau.

Je voudrais également remercier Monsieur **Peter Launsky-Tieffenthal**, Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, pour son exposé complet et instructif sur les activités et les stratégies du Département.

Ma délégation s'associe à la Déclaration faite par la distinguée Représentante de Fiji au nom du Groupe des 77 et la Chine et voudrait vous assurer de sa pleine coopération.

Madame la Présidente,

Aux termes de la résolution 67/124 B du 18 décembre 2012, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de rendre compte au Comité de l'information, à sa trente-cinquième session, des activités du Département de l'information et de la suite donnée à ses recommandations de la session précédente.

Sur cette base, le Secrétaire général a soumis, au cours de cette session, les trois rapports qui portent notamment sur les services de communication stratégique, les services d'information et les services de diffusion.

Ces trois rapports publiés sous les cotes A/AC.198/2013/2, A/AC.198/2013/3 et A/AC.198/2013/3 s'articulent respectivement sur les moyens de promouvoir l'action de l'Organisation des Nations Unies auprès du public dans le monde, de mieux faire connaître ses activités et de promouvoir son action à l'échelle internationale.

Il s'agit donc des points de références sur lesquels vont se focaliser nos délibérations.

En guise de contributions aux travaux de cette session, nous voudrions faire les observations suivantes:

Ma délégation se félicite des progrès accomplis par les Nations Unies dans le domaine de l'information du public. Elle prend note des trois rapports du Secrétaire général que nous venons d'évoquer et encourage le Département de l'Information à poursuivre ses efforts de mise en place des stratégies novatrices en vue de mener des campagnes de communication sur les principaux enjeux internationaux, principalement dans les trois domaines prioritaires de l'Organisation des Nations Unies, à savoir, paix et sécurité, droits de l'homme et développement.

L'intensification des échanges des informations entre le Secrétariat général et les organismes des Nations Unies, en partenariat avec les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile, contribuera fortement à la mise en œuvre de ces trois priorités.

Ces échanges devraient impliquer, par conséquent, tous les acteurs concernés par le processus communicationnel tant au niveau des Nations Unies qu'à travers d'autres réseaux ou canaux de communication.

En clair, grâce à cette stratégie communicationnelle, la Communauté internationale pourra faire face aux défis actuels, qui sont liés à la paix et la sécurité, aux droits de l'homme, au développement économique et social ainsi qu'à l'environnement, et trouver les moyens nécessaires pour les surmonter.

Dans ce contexte, nous exhortons le Département de l'Information publique, en dépit de ses ressources budgétaires limitées, de faire davantage d'efforts dans la mise en avant des actions menées par les Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous saluons la campagne pour la mise en œuvre des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Conférence de Rio+20), notamment avec la réorganisation de son site web multilingue, ouvert à un large public ; ceci pour permettre aux Etats membres et au public de mieux appréhender les enjeux et les défis posés par le Développement durable.

Nous apprécions la série des réunions organisées, cette année, à l'endroit des Etats membres en vue de la vulgarisation de ses activités et l'encourageons à poursuivre cette bonne direction.

Madame la Présidente,

Le Rapport du Groupe de réflexion présenté au mois de septembre dernier par le Secrétaire général, sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, n'a été publié que dans un nombre limité d'articles et essentiellement dans une seule langue officielle des Nations Unies.

Tout en rappelant l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation des Nations Unies, notamment celles qui sont liées aux relations publiques ou à l'information, ma délégation estime que toute matière provenant du Secrétariat général doit être traduite dans toutes les langues officielles de l'Organisation, et ceci dans le respect des particularités de chacune des langues officielles.

Madame la Présidente,

Mon pays, la République du Congo, apprécie hautement le rôle crucial et le travail des centres d'information des Nations Unies implantés dans plusieurs régions du monde. Il souhaite qu'une solution urgente soit

trouvée aux multiples problèmes auxquels ces centres font face, principalement dans les pays en développement, notamment la vétusté des locaux et l'obsolescence des équipements.

Qu'il nous soit permis de lancer un appel en faveur du renforcement des plates-formes offertes par les Nouvelles technologies de l'information et de la communication, en ce qu'elles constituent indiscutablement, de nos jours, des outils de premier plan dans la diffusion et la promotion du message de l'Organisation des Nations Unies à travers le monde, aussi bien par le biais des médias classiques que par des réseaux sociaux.

Nous notons que la fracture numérique grandissante entre les pays développés et les pays en développement demeure au centre de nos préoccupations afin de faire des Nations Unies un espace de partage égal de l'information et de la communication.

Cette situation délicate pour les pays qui ne possèdent pas les technologies modernes de communication peut être source de déséquilibre lors des recrutements au Secrétariat des Nations Unies et dans bien d'autres organes.

Nous estimons, par ailleurs, que l'accès aux informations des Nations Unies par les populations, même habitant dans les zones les plus reculées, participera de la visibilité des actions menées par celles-ci dans le monde.

Ainsi, le Gouvernement de la République du Congo, grâce à l'appui des partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale, s'est lancé, depuis 2009, dans un vaste projet de fibre optique. Ce projet sera mis en service cette année, avec la production de l'internet à haut débit. Il couvrira l'ensemble du territoire national et sera connecté aux pays voisins.

En conclusion, ma délégation remercie une fois encore le Secrétariat général des Nations Unies pour avoir choisi le Centre d'Information des Nations Unies de Brazzaville, parmi d'autres centres, pour l'organisation des

activités commémoratives de la Journée Internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le 29 novembre dernier.

Je vous remercie.